

## **ASSISTANTES MATERNELLES, INTEGREZ UNE CRECHE FAMILIALE**

***Vous habitez Torcy, vous avez votre agrément d'assistante maternelle, vous souhaitez travailler à temps complet à votre domicile et être encadrée par une équipe de professionnels, n'hésitez plus : les crèches familiales de la commune ont besoin de vous !***

### **MISSIONS**

Accueillir les enfants de la crèche familiale à votre domicile et leur apporter un cadre de vie de qualité pour favoriser leur développement.

- Vous êtes entourée par une équipe pluridisciplinaire : infirmière, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, pédiatre, psychologue et psychomotricienne ;
- Vous êtes rémunérée par la mairie qui devient votre employeur ;
- Vous n'avez aucune relation financière avec la famille puisque celle-ci s'acquitte de sa facture auprès de la mairie ;
- Vous n'avez plus à rechercher d'enfant, la mairie se charge de leur admission ;
- Vous êtes protégée par un règlement intérieur avec une amplitude d'accueil comprise entre 7h15 et 18h45 ;
- Vous n'êtes pas isolée car vous appartenez à une équipe ;
- Vous accompagnez régulièrement les enfants que vous accueillez dans les locaux de la crèche pour des activités, spectacles, sorties... ;
- Des visites à domicile sont assurées pour votre soutien professionnel par votre encadrement ;
- Des réunions vous permettent d'échanger sur les observations des enfants accueillis et d'avoir des réponses à vos questions ;
- Des formations vous sont régulièrement proposées par la mairie.

### **VOS AVANTAGES**

- **Fourniture du matériel** par la mairie : lit, matelas à langer, transat... ;
- Une **indemnité forfaitaire** en fonction du nombre d'enfant(s) accueilli(s).  
Exemple : 496,03 € net par enfant accueilli ;
- Une **indemnité journalière** de 8,09 € par jour de présence et par enfant pour participer aux frais d'alimentation, de chauffage, d'eau, de téléphone... ;
- Un **treizième mois** majoré de 30 % ;
- Une **prime d'ancienneté** versée à partir de trois ans d'ancienneté ;
- **35 jours de congés** annuels et 6 jours de RTT.

Pour en savoir plus, contactez les crèches familiales de la MPE, au 01 60 06 31 68, ou du CVE, au 01 60 05 50 46.

**Si vous souhaitez postuler, adressez vos lettre et CV à l'attention de Monsieur le Maire**

Par courrier : à l'attention de M. le Maire de Torcy, Hôtel de Ville, Place de l'Appel du 18 juin 1940 – TORCY 77207 Marne la Vallée cedex 2

Par courriel : [recrutement@mairie-torcy.org](mailto:recrutement@mairie-torcy.org)